

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

**UNE ÉTAPE DÉTERMINANTE VERS UNE PREMIÈRE POLITIQUE AGRICOLE ET
AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOISE**

Québec, le 12 février 2008 – Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Laurent Lessard, a fait connaître ses premières réactions à la suite du dévoilement public du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. « Après cette vaste consultation, qui a servi à bien cerner les défis et les enjeux auxquels est confronté le secteur agricole et agroalimentaire, il est maintenant temps que tous les acteurs interpellés par ce rapport s'engagent ensemble dans la voie du changement », a indiqué le ministre.

Rappelons que, le 28 juin 2006, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, en présence du prédécesseur de M. Lessard, M. Yvon Vallières, lançait les travaux de la Commission et répondait ainsi à un besoin exprimé par la société québécoise afin de trouver des solutions aux difficultés d'ordre économique, environnemental et sociétal éprouvées par ce secteur.

« Le dépôt de ce rapport fort attendu représente un tournant important dans l'histoire de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Ce secteur vital pour l'économie du Québec et de ses régions interpelle quotidiennement l'ensemble des Québécois et nous avons tous une responsabilité pour lui assurer un avenir prometteur », a indiqué le premier ministre, en ajoutant que le gouvernement a été et sera toujours présent pour accompagner l'ensemble du secteur agricole et agroalimentaire.

Le rapport reconnaît l'importance de conserver les piliers du secteur tout en proposant des ouvertures pour faire les choses différemment. « Je suis déterminé à ce que le plein potentiel de ce secteur névralgique pour l'économie régionale québécoise, bien qu'il ait traversé de nombreuses crises, soit considéré à sa juste valeur et vu comme un actif incontournable de développement. Il est essentiel de saisir ces occasions pour avoir au Québec une agriculture durable, plurielle, multifonctionnelle et entrepreneuriale qui occupe et développe nos régions », a tenu à faire valoir le ministre.

Au cours des prochaines semaines, le ministre Lessard proposera au Conseil des ministres un mécanisme de suivi où le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation jouera pleinement son rôle de chef de file gouvernemental pour contribuer au développement durable autant de l'agriculture que de l'agroalimentaire. En temps opportun, le ministre annoncera les décisions qui auront été prises à cet égard.

Soulignons que le ministre Lessard est déjà en action : la mise en valeur des produits québécois est au cœur de la stratégie *Le Québec dans votre assiette !*, annoncée récemment et s'inscrivant dans le sens de l'une des recommandations du rapport Pronovost. Parmi les autres recommandations, le ministre place en priorité l'examen de celles qui portent sur la sécurité du revenu et, par voie de conséquence, sur La Financière agricole du Québec.

Par ailleurs, M. Lessard reconnaît l'ampleur de la tâche accomplie par les commissaires de même que la rigueur qui a guidé l'ensemble de leur démarche : « Je tiens à souligner le professionnalisme avec lequel les commissaires ont rempli leur mandat. Par leur imposant travail de terrain, le président, M. Jean Pronovost, ainsi que M^{me} Pascale Tremblay et M. Mario Dumais ont su relever avec brio et dévouement ce défi de taille. Je les en remercie, de même que l'ensemble de l'équipe de la Commission. »

J'invite tous les dirigeants et artisans du secteur agricole et agroalimentaire à prendre le temps de s'approprier le contenu de ce rapport. « En effet, c'est avec tous les acteurs que je veux poursuivre le travail amorcé et relever les défis qui nous attendent, a précisé M. Lessard. Je peux vous assurer que nous sommes déjà au travail. Nous examinons minutieusement chacune des recommandations de ce rapport, afin d'en saisir la portée et d'en mesurer la faisabilité. Les suites qui seront données au rapport se feront de façon ordonnée et progressive, en toute connaissance de cause, et ce, dans le plus grand respect des femmes et des hommes oeuvrant sur la scène agricole et agroalimentaire et de la société québécoise. »

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Commission, on peut visiter le site Internet de cet organisme, à l'adresse suivante : www.caaaq.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source :

Jack Roy
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Tél. : 418 380-2525

Information :

Debbie Zolondek
Conseillère en communication
Direction des communications
Tél. : 418 380-2100, poste 3285
www.mapaq.gouv.qc.ca